

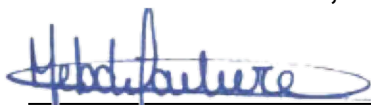
AVIS PUBLIC – CONSULTATION PUBLIQUE SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de lotissement URB-04 ainsi que le règlement de zonage URB-05 de la Municipalité de Saint-Alban.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 13 avril 2026, le conseil de la Municipalité de Saint-Alban a adopté le projet de règlement suivant :
 - *Règlement numéro URB-05.23 modifiant le règlement de lotissement numéro URB-04 et le règlement de zonage numéro URB-05 afin de préciser les modalités applicables aux zones à risque de mouvement de terrain;*
 - Ce projet de règlement vise à intégrer au règlement de zonage une carte illustrant la délimitation de la zone potentiellement exposée aux glissements de terrain fortement rétrogressifs identifiée dans l'expertise géotechnique réalisée par la direction de la géotechnique et de la géologie du MTMD. Il vise également à modifier les règlements de zonage et de lotissement de manière à appliquer le cadre normatif applicable aux zones de la classe III au secteur ainsi identifié.
2. Le projet de règlement énuméré ci-dessus sera présenté lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 11 mai 2026 à 18 h 45, au Centre communautaire Fernand-Marcotte situé au 179, rue principale à Saint-Alban. Lors de cette assemblée, les personnes et organismes qui le désirent pourront également s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 241, rue Principale, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

DONNÉ à Saint-Alban, ce 23 avril 2026.

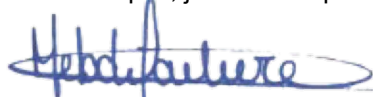


Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web www.st-alban.qc.ca, le 23 avril 2026.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 23 avril 2026.



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et greffière-trésorière

